



**Tests de langue française pour le positionnement
des élèves nouvellement arrivés en France
« Entrée en classe d'accueil »**

Un groupe de réflexion et de production s'est réuni pendant l'année scolaire 2010-2011, sous l'égide de Monsieur Jean-Philippe Taboulot, IA-IPR de lettres, chargé de mission au CASNAV de Créteil pour l'élaboration de tests de langue française pour le positionnement des élèves nouvellement arrivés en France.

Ces tests de positionnement ont été élaborés en référence aux niveaux A1 et A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Ils constituent une évaluation diagnostique permettant de mesurer les acquis en français, à l'oral et à l'écrit, des élèves nouvellement arrivés ayant commencé un apprentissage en français.

Ces tests ont été élaborés par des professeurs de français enseignant en classe d'accueil de collège et de lycée ainsi que par des formatrices du CASNAV :

Nadia Djilali, formatrice au CASNAV de Créteil
Pascale Jallerat, formatrice au CASNAV de Créteil
Delphine Allouis, Lycée professionnel Claude-Nicolas Ledoux, Les Pavillons-sous-Bois
Claire Aloin, Lycée Paul Le Rolland, Drancy
Philippe Coquard, Lycée Auguste Blanqui, Saint-Ouen
Aline Grandjean, Lycée Léonard de Vinci, Melun
Michel Hanquier, Collège Molière, Chennevières-sur-Marne
Laure Peborde, Collège Van Gogh, Emerainville

Ces tests constituent un outil d'évaluation initiale, dans les établissements scolaires, pour les professeurs accueillant des élèves nouvellement arrivés relevant d'un dispositif spécifique scolarisés soit en classe d'accueil, soit dans un module linguistique, soit en classe ordinaire. Ils leur permettront d'analyser plus finement les acquis des élèves en français afin de définir des groupes de compétences et de construire un projet pédagogique adapté aux profils de chacun.

Ces tests viennent donc comme complément aux tests existant en langue française que les élèves passent au CIO : ces derniers portant sur la compréhension d'un texte littéraire (« Entrée en classe ordinaire ») et les documents audiovisuels permettant d'évaluer la compréhension orale de cours (« Compréhension orale d'un cours » - DVD).

Ils sont constitués d'exercices progressifs, du niveau A1 au niveau A2 du CECR, permettant d'évaluer les deux grands domaines de compétences langagières : l'oral et l'écrit, en situation de compréhension et de production.

Ces tests ayant pour but de positionner l'élève au plus près de ses compétences langagières, le professeur aura à cœur de mettre l'élève dans des conditions optimales de réussite (reformulation, explication des consignes, bienveillance...)

Liste des documents pour la passation des tests

Niveau A1

Test de compréhension orale :

- Document audio
- Copie de l'élève
- Transcription et corrigé pour le professeur

Test de production orale :

- Jeu de l'oie à imprimer
- Règles du jeu

Test de compréhension écrite :

- Copie de l'élève
- Corrigé pour le professeur

Test de production écrite :

- Copie de l'élève

Grilles de compétences :

- pour l'évaluation de l'oral
- pour l'évaluation de l'écrit

Niveau A2

Test de compréhension orale :

- Document audio
- Copie de l'élève
- Transcription et corrigé pour le professeur

Test de production orale :

- Liste de sujets :
 - production en continu (7 sujets au choix)
 - production en interaction (3 sujets au choix)

Test de compréhension écrite :

- Copie de l'élève
- Corrigé pour le professeur

Test de production écrite :

- Copie de l'élève

Grilles de compétences :

- pour l'évaluation de l'oral
- pour l'évaluation de l'écrit

Consignes de passation pour les tests « Compréhension de l'oral et production orale »

Pour tous les exercices :

Ces tests concernant uniquement la compréhension et la production orales, les consignes seront lues par le professeur et même reformulées en cas de nécessité.

Pour la compréhension orale :

- Prévoir de laisser du temps pour la découverte des questions
- Faire écouter deux fois les enregistrements avec une pause de 3 minutes entre les deux.
- Laisser encore 3 minutes pour les réponses.

Pour la production orale niveau A1 (Le jeu de l'oie)

- Imprimer le jeu de l'oie en couleur en format A3
- Prendre un dé et autant de pions que de joueurs
- Expliquer le fonctionnement du jeu (voir la fiche : les règles du jeu)
- Lire les consignes présentes dans les formes géométriques, les reformuler si nécessaire et laisser du temps à l'élève pour réfléchir.

Pour la production orale, niveau A2 :

- Découper les sujets
- Les placer dans deux pochettes différentes (en continu/ en interaction)
- Faire piocher l'élève
- Après avoir demandé à l'élève de se présenter , le professeur choisira un sujet en fonction de celui-ci.
- Il sera attentif à reformuler, voire expliquer le sujet en cas de difficulté de l'élève.
- Chacune des productions orales se fera individuellement et sera limitée à 3- 4 minutes.

Consignes de passation pour les tests « Compréhension des écrits et production écrite »

Les tests d'évaluation des compétences écrites doivent être passés individuellement.

Ces tests étant progressifs, on proposera à tous les élèves le test niveau A1. Seuls les élèves ayant réussi ces premiers tests pourront passer les tests du niveau A2.

Pour le niveau A2, en production écrite, deux sujets sont proposés, au choix des professeurs selon le profil de l'élève.

Il peut être utile d'accompagner la passation de ces tests d'explicitations à l'oral concernant les consignes des exercices si besoin.